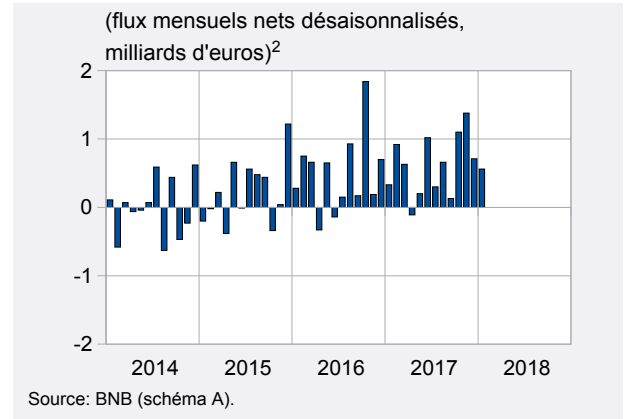
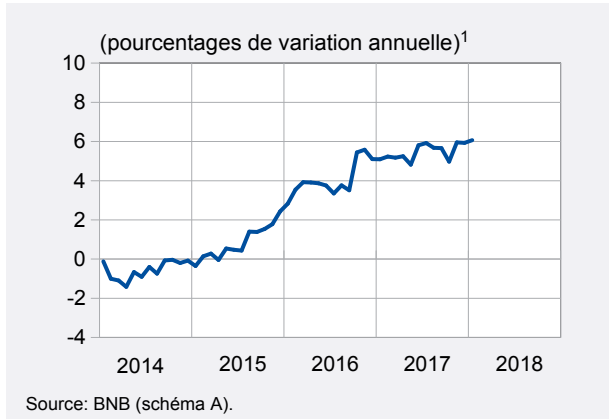


Liens: [observatoire du crédit](#)

Janvier 2018

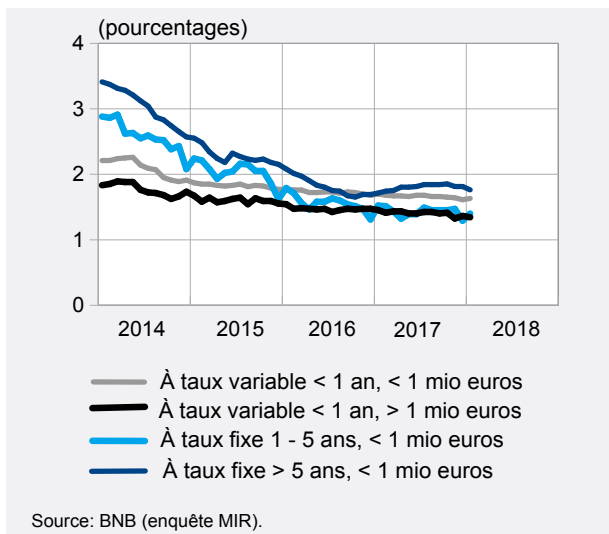
**CRÉDITS ACCORDÉS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PAR LES BANQUES RÉSIDENTES**



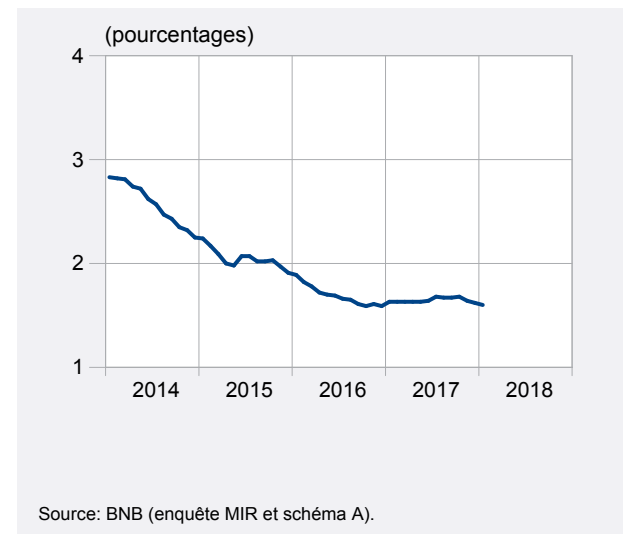
Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières a augmenté en janvier, ressortant à 6,1 %, contre 5,9 % en décembre. Le léger rebond du taux de croissance s'est manifesté dans les maturités moyennes comme longues, tandis que la progression des crédits de maturité courte a ralenti. Le taux de variation annuelle des crédits compris entre un et cinq ans s'est redressé à 11,2 % (contre 8,1 % en décembre) et celui des crédits à plus de cinq ans à 5,3 % (contre 5,1 %). En revanche, celui des prêts à moins d'un an s'est replié à 5,2 % (contre 6,8 % le mois précédent). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en janvier a été supérieur de 0,6 milliard d'euros à celui des remboursements.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises a baissé de 2 points de base en janvier, retombant à 1,60 %. Le taux des crédits à long terme (dont la fixation initiale du taux est supérieure à cinq ans) a reculé, de 5 points de base, à 1,76 %, tout comme celui des prêts à court terme (dont la fixation du taux est inférieure à un an) d'un montant supérieur à un million d'euros, qui s'est tassé de 2 points de base, à 1,34 %. En revanche, le taux des crédits à moyen terme et celui des prêts à court terme d'un montant inférieur à un million d'euros ont grimpé, respectivement de 11 et de 2 points de base, pour s'établir à 1,40 et 1,63 %.

**TAUX D'INTÉRÊT SUR LES NOUVEAUX CRÉDITS**



**TAUX MOYEN PONDÉRÉ <sup>3</sup>**



1 Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.  
 2 Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés dont on déduit la valeur des remboursements.  
 3 Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.